

DEC180762DRH

**Décision portant nomination de M. Pascal Loisel aux fonctions de chargé de mission****LA PRESIDENTE,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n° 2003-1079 du 10 novembre 2003 relatif aux conditions d'indemnisation des chargés de mission du CNRS ;

**Vu** l'arrêté du 10 novembre 2003 fixant le montant de l'indemnité des chargés de mission au CNRS ;

**Vu** l'arrêté du 20 octobre 2017 portant attribution de fonctions au Centre national de la recherche scientifique ;

**DECIDE :****Article 1<sup>er</sup>**

M. Pascal Loisel, ingénieur de recherche hors classe, responsable du service Systèmes et Traitement de l'Information à la Direction des ressources humaines, est nommé chargé de mission auprès de la Présidente, du 1<sup>er</sup> janvier 2018 au 31 décembre 2018.

Sa mission a pour objet la direction de la maîtrise d'ouvrage du système décisionnel ZENTO de l'établissement.

Pour l'exercice de cette mission, M. Pascal Loisel demeure affecté à la direction des ressources humaines du CNRS, 3 rue Michel-Ange 75016 Paris.

**Article 2**

Du 1<sup>er</sup> janvier 2018 au 31 décembre 2018 M. Pascal Loisel percevra l'indemnité forfaitaire mensuelle prévue par l'arrêté du 10 novembre 2003 susvisé.

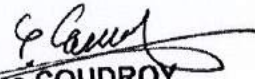
**Article 3**

La dépense sera imputée sur le compte 64641000 – subvention d'Etat (NA) du budget du CNRS et prise en charge par la délégation Paris Michel-Ange.

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le **Le Directeur général délégué aux ressources**

/ 8 JAN. 2018

  
**Christophe COUDROY**  
 La Présidente  
 Anne Peyroche



www.cnrs.fr

Campus Gérard-Mégie  
 3, rue Michel-Ange  
 75794 Paris cedex 16

T 01 44 96 40 00  
 F 01 44 96 53 90